

# CONCLUSION

Lors de notre révision nous n'avons rencontré aucun problème. La comptabilité est régulièrement tenue à jour. Les justificatifs sont judicieusement classés.

Sur la base de notre révision, nous constatons que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un déficit de Fr. 247'416.61. Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 266'100.00.

Fleurier, le 4 mars 2008

Fiduciaire F. Reymond SA  
F. Reymond